

BUREAUX: RUE NAIN, 1.
Roubaix, Tourcoing
Trois mois, 12 f.
Six mois, 23
Un an, 44
L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Van der Beeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 18 MAI 1870

Pendant les discussions hypothétiques qui ont précédé la reconstitution du cabinet du 2 janvier, aucune prévision ne s'était faite sur l'extension des attributions qui devaient être affectées au ministère des Beaux-Arts, devenu, par décret du 15 mai, le ministère des Lettres, Sciences et Beaux-Arts. Ainsi n'a-t-on pas vu sans quelque étonnement, diverses branches du département de l'Instruction publique être distraites de ce ministère pour être adjointes à une administration dont le contrôle et le service ne s'étaient exercés jusqu'ici que dans une sphère relativement limitée. D'autre part, le service des Beaux-Arts ne comptant pas l'administration d'un domaine assez étendu pour justifier l'existence d'un département spécial, il fallait ou le supprimer ou l'agrandir. C'est à ce dernier terme que l'alternative que le gouvernement s'est arrêtée.

On ne peut se refuser à admettre, d'ailleurs, que si les Beaux-Arts, soit, ainsi qu'on l'entend généralement, la peinture et la sculpture ne constituent pas les éléments suffisants d'un département ministériel, les lettres et les sciences fournissent aujourd'hui à l'administration dont M. Maurice Richard est le chef, un appoint assez respectable pour que l'ensemble occupe dans la répartition des ressources budgétaires, un litre distinct. Puis, le ministère de l'Instruction publique dans les départements duquel on a largement taillé pour doter le nouveau département, ne reste-t-il pas assez riche de ses attributions pour absorber la plus haute intelligence et la sollicitude la plus active?

Mais si l'on peut varier d'opinion sur le mérite et l'opportunité des changements que nous mentionnons, il est une disposition du décret du 15 qui réunira incontestablement tous les suffrages; ce décret, en effet, l'administration des Haras du ministère des Beaux-Arts pour la placer dans les attributions du ministère de l'Agriculture et du Commerce. Combien de fois la logique administrative a-t-elle appliqué des spécialités individuelles ne s'était-elle pas élevée contre cet étrange amalgame? Un organe de la critique légère en faisait ressortir tout le ridicule en prenant naguère le ministre des Beaux-Arts en flagrant délit de confusion des noms de nos artistes avec les noms des étalons favoris de nos haras.

Il y a eu séance hier, au Sénat pour un rapport de pétitions. Après un débat dans lequel sont intervenus MM. Michel Chevalier et Leroy de St-Amand, la pétition, concernant le timbre des journaux, a été ajournée.

Au Palais-Bourbon, réunion dans les bureaux pour le recensement des votes plébiscitaires. Le travail général sera présenté demain ou après-demain en séance publique.

C'est Mgr. Pie, évêque de Poitiers, qui a porté le premier la parole, au sein du

Concile, dans le débat relatif à l'infaillibilité du Pape. L'illustre prélat s'est prononcé en faveur de la définition du dogme.

EDMOND DUVAL.

Une des choses qui nous ont le plus frappé dans l'enquête économique sur l'industrie cotonnière, ce sont les protestations énergiques qui se sont élevées en faveur des petits établissements qu'on n'avait pas craint de vouer à une mort inévitable.

Si l'on veut se reporter à la discussion qui eut lieu en janvier dernier, on verra que, lorsque les défenseurs de l'industrie nationale venaient faire passer sous les yeux du Corps législatif le tableau nérologique de toutes les usines qui avaient succombé depuis dix ans, les libre-échangistes, et notamment M. de Forcade, répondaient qu'il ne s'agissait, au bout du compte, que de petites fabriques qui n'étaient pas nées viables, qui étaient condamnées à périr, et dont le régime économique n'avait fait tout au plus qu'avancer le trépas. A en croire ces prétendus libéraux, l'industrie manufacturière ne pouvait se maintenir et se développer chez nous qu'à la condition de se constituer en grand, comme chez nos voisins, de revenir un domaine aristocratique où l'on ne saurait être admis à prendre place sans justifier d'un certain nombre de millions. C'était là une théorie assez peu encourageante, on en conviendra, pour un pays égalitaire, comme le nôtre, où l'on ne fera jamais prévaloir le droit d'aïeule, où les fortunes sont très divisées, et qui s'efforce, par toutes ses institutions et toutes ses lois, de faciliter à l'ouvrier intelligent les moyens de devenir patron à son tour.

Cette seule considération eût même été de nature à retenir les auteurs des traités de commerce, s'ils s'étaient donné la peine de réfléchir avant de se lancer dans les hasards d'une réforme improvisée comme un coup d'Etat.

Heureusement, ce qui ressort de l'enquête économique, c'est que la théorie de M. de Forcade et de ses amis n'est nullement d'accord avec les faits. Si la plupart des usines qui ont succombé sont de petites usines, il y en a aussi de grandes dans le nombre, et les unes comme les autres ont péri en général, non parce qu'elles produisaient plus cherement, mais parce qu'elles n'avaient pas de ressources suffisantes pour pouvoir travailler à perte pendant toute une série d'années. Dans ces conditions, comme l'a dit un déposant, les établissements riches durèrent plus longtemps; mais la ruine les attend également, parce qu'on ne peut produire indéfiniment à perte; ce n'est qu'une question de temps. Ainsi, les résultats constatés sont la condamnation, non pas des petites fabriques, mais du régime économique qui ne permet pas à l'industrie de vivre, et qui a commencé par l'extermination des établissements même qu'il y avait le plus d'intérêt à ménager sous le rapport politique et social.

Quand nous disons que les petites fabriques, placées dans de bonnes conditions et dirigées par des hommes sachant leur métier, ne produisent pas à des prix plus élevés que les grandes usines, ce n'est pas de notre part une assertion gratuite et hasardeuse; nous ne faisons que répéter ce qui a été avancé et démontré dans les débats contradictoires de l'enquête. Les unes ou les autres ont leurs avantages comme elles ont leurs inconvénients. Ceux-ci compensent ceux-là, et lorsqu'on accorde si facilement la préférence aux grands établissements, c'est qu'on se place au point de vue exclusivement anglais,

c'est que l'on s'imagine qu'il est possible de réussir en France que par les moyens employés chez nos voisins. Il y a là une erreur manifeste, erreur qui provient de ce qu'on ne tient pas compte de la différence des qualités et du génie des deux peuples. Quel est l'avantage, que présentent les grandes fabriques? C'est que, relativement à la quantité produite, elles coûtent moins de premier établissement, et elles ont moins de frais généraux. Cela est incontestable. Mais, il y a un revers à la médaille. Plus les établissements sont considérables, plus la surveillance y devient difficile, plus il y a de chances qu'il s'y introduise des pertes de main-d'œuvre et des gaspillages de matières premières. Or si les petites fabriques ont l'intensité sous le premier rapport, elles ont la supériorité sous le second, et c'est ce qui tend à équilibrer les conditions.

En veut-on un exemple frappant emprunté à l'industrie cotonnière elle-même? Nous avons entendu des industriels compétents déclarer que les grandes filatures anglaises font plus de déchets que les autres, c'est-à-dire qu'elles obtiennent moins de filés, à égalité de numéros, d'une même quantité de coton brut. Il est assez probable qu'il doit en être de même de la consommation des autres matières premières et de l'emploi de la main-d'œuvre.

Mais pour en revenir à la France, nous citerons, sans tomber dans des détails techniques qui ne seraient pas ici à leur place, un fait comparatif qui nous semble avoir une importance décisive dans la question. La région manufacturière de l'Est comprend deux districts, celui de l'Alsace et celui des Vosges. Dans le premier, la filature s'exerce généralement par des établissements d'une assez grande importance. Dans le second, elle est pratiquée par de petites usines. Cette division de l'industrie dans les Vosges a surtout deux causes. La première provient de ce que, se servant autant que possible de cours d'eau, on a dû proportionner l'importance de l'outillage à la force hydraulique dont on disposait. La seconde, c'est qu'en s'établissant dans ces petites vallées, on a pu s'assurer une main-d'œuvre constante, les ouvriers quittant très difficilement leur pays natal. Voilà donc à proximité deux districts constitués, l'un dans les conditions de la grande industrie, l'autre dans les conditions de la petite.

Eh bien! quel est de ces deux districts, de l'Alsace d'une part et des Vosges de l'autre, celui qui produit au plus bas prix? Est-ce celui de l'Alsace? Non; M. Seillière a déclaré à l'enquête, et il n'a été contredit par personne, que les Vosges travaillent à meilleur marché que l'Alsace, et il a même ajouté que, dans les évolutions de prix de revient qui ont été données par M. Auguste Dollfus, comme président du syndicat de toute la région de l'Est, ce sont les prix des Vosges, c'est-à-dire du pays des petites usines qui ont surtout contribué à abaisser la moyenne. Voilà certes qui est complètement en faveur de cette petite industrie que l'on disait condamnée fatalement au trépas.

Il reste donc clairement établi que, si beaucoup de petites usines ont succombé ou se trouvent dans la situation la plus pénible, cela ne tient nullement à l'infériorité de leurs conditions de production. Loin de là, elles ont tout au contraire d'éléments de vitalité; elles ne craignent pas la concurrence des grands établissements au point de vue industriel, et jusqu'à la promulgation du nouveau régime économique, elles avaient prospéré tout comme eux. Mais quand on a livré notre industrie cotonnière aux traités de commerce et aux admissions temporaires; quand on a décrété, sans probablement le vouloir et le savoir, qu'elle ne produirait plus qu'à perte,

les petites usines ont été plus violemment atteintes, parce qu'elles n'avaient pas assez de capitaux pour pouvoir traverser cette période d'expérimentation à laquelle on les a si impitoyablement soumises. Telle est la vérité que les libres-échangistes ont cherché à dissimuler, mais qui s'est dégagée nettement à la lumière de l'enquête.

Ayons-nous besoin de faire ressortir toute l'importance de cette conclusion? On parle beaucoup de décentralisation. Mais ce n'est pas seulement la centralisation qui est à ses dangers. Le mouvement d'émigration des ouvriers des campagnes vers les villes, ce mouvement qui excite des plaintes générales, est surtout favorisé par les agglomérations des grandes usines. Certes, nous ne prétendons pas que, pour le restreindre, on doive recourir à des moyens préventifs. Cela n'est ni dans nos idées, ni dans nos goûts. Mais, encore, ne doit-on pas le favoriser par des mesures économiques aussi injustes que maladroites. Ah! messieurs, disait un déposant, M. Jardin, qui a une filature près de Flers, je voudrais qu'au sortir des grandes manufactures on, malgré les sacrifices de ceux qui les dirigent, il fût quelquefois employé la force armée pour empêcher le petit nombre d'opprimer la majorité, vous visseriez ma petite usine, oh je vis depuis dix ans, près de mes ouvriers, oh mon père a vécu trente ans après avoir été ouvrier lui-même, je voudrais que vous visseriez cette petite usine et la population de frères qui l'habitent je crois que, quand vous l'auriez comparée à celle des grands centres, votre choix ne serait pas douteux, tant au point de vue de l'utilité sociale qu'à celui de la moralité publique, et vous feriez tout ce qui dépendrait de vous pour protéger la petite usine.

Ajoutons que la petite usine, en tant qu'elle est compatible avec la production économique, convient essentiellement à une société aussi démocratique que la nôtre. Que voulons-nous? Que cherchons-nous surtout à obtenir par toutes les institutions tendues en faveur des populations laborieuses? Nous nous proposons, tout en améliorant autant que possible le sort des ouvriers en masse, de faciliter à ceux qui ont de la conduite et de l'habileté les moyens de devenir chefs à leur tour, de continuer des établissements existants ou de créer de nouveaux.

Or, si l'industrie ne doit pas s'exercer que dans de grandes usines, il faudrait renoncer à tout cela. Il n'y aurait plus de place que pour les millionnaires. L'ouvrier serait à jamais confiné dans sa position secondaire; il devrait rester ouvrier toute sa vie, quelle que fût sa capacité. Ce sont les petites fabriques qui lui ouvrent des perspectives accessibles à ses légitimes ambitions, qui lui permettent d'atteindre le but de ses desirs. Et ce n'est pas là une théorie inventée à plaisir. Tout le monde sait qu'il y a un bon nombre de nos fabricants qui ont été ouvriers eux-mêmes ou qui sont sortis de familles d'ouvriers.

C'est ce progrès, si conforme à nos mœurs, que nous reprochons à la réforme économique de 1860 d'avoir enrayé et compromis, en rendant la situation des petites usines si précaire, non pas, nous ne saurions trop le répéter, parce qu'elles produisent dans de moins bonnes conditions, mais uniquement parce qu'elles n'ont pas assez de ressources pour supporter les pertes prolongées qu'elles subissent depuis dix ans. Il faut donc se hâter de mettre fin à un pareil état de choses. Il y va non-seulement de notre avenir industriel, mais encore de notre avenir démocratique et social.

Le secrétaire de la rédaction, A. PLANCHETTE. (Journal de Paris.)

M. G. Denis, manufacturier à Fontaine-Daniel, près Mayenne, répond, par la lettre qu'on va lire, aux observations que le Journal des Débats a présentées sur sa déposition dans l'enquête économique.

Monsieur, Je vous prie de lire dans le Journal des Débats l'article de M. G. Denis, paru le 15 mai 1870, sous le titre de ma déposition devant la commission d'enquête sur le régime économique. Je me suis vu attribuer des conclusions d'indifférence et même de confusion de votre part. Je dois pour moi-même vous signaler deux erreurs qui ne sont, je le pense, que des fautes d'impression, mais qui ont pu complètement le sens de ma déposition. Ainsi vous m'avez fait dire que les salaires de Rouen étaient de 10 francs, que les salaires de Manchester étaient de 12 francs, et à Manchester, c'est entre les ouvriers de la Mayenne et ceux de Manchester que j'ai indiqué une différence de 2 francs par kilogramme. Un peu plus loin, il est question des admissions temporaires; j'ai reconnu, dit-on, que le décret du 9 janvier pouvait causer un certain dommage aux imprimeurs sur étoffes, en ajoutant qu'il serait facile de porter remède, au moyen d'une prime d'importation. Or, j'ai dit simplement que, si l'état reconnu que le décret du 9 janvier, causait aux imprimeurs un dommage réel, il y avait lieu de le réparer au moyen d'un drawback, d'une prime à l'exportation égale à la moitié des droits d'importation.

Me permettez-vous maintenant, monsieur, après ces rectifications, de répondre à quelques mois au reproche que vous adressez aux protectionnistes, et qui est de vouloir protéger les consommateurs au détriment des producteurs? En dernière analyse, dites-vous, les protectionnistes arrivent toujours à la même conclusion: c'est que l'industrie doit être protégée et que les consommateurs Français, consommateurs de produits étrangers, ont le devoir de payer les frais de la protection.

La ligne de conduite que nous suivons dans le débat économique qui est porté depuis deux mois devant le Corps législatif est de cette nature. Le régime économique quel nous proposons a depuis dix ans été les principales sources de production de la France, sans apporter à ses consommateurs les avantages qu'on leur avait promis, et c'est la pour une raison bien simple: les consommateurs auxquels nous portons, nous aussi, le plus vif intérêt, se divisent en deux classes: il y a les consommateurs non producteurs, ce sont les rentiers, les propriétaires, les rentiers, puis les consommateurs producteurs, ce sont tous les membres de la nation qui se livrent à un travail quelconque; je n'en excepte ni les employés ni les fonctionnaires. La première classe ne devrait trouver aucun avantage dans un système qui en appauvrit l'industrie, cette seconde classe, celle de la France, comme l'appelle M. de Forcade, Olivier de Serres, dit que le capital est représenté par les titres de rente, par les valeurs industrielles, par la propriété territoriale. Serait-il possible que les consommateurs non producteurs trouvent dans une réduction, toujours minime, du prix des tissus et des autres produits manufacturés, la compensation des pertes qu'ils viennent d'acquiescer? Quant à la seconde classe, celle des consommateurs producteurs, comment ne pas voir qu'elle est tout entière directement intéressée dans la prospérité générale si intensive

FRUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. Du 19 Mai 1870.

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD

DEUXIÈME PARTIE.

Tu es, comme nous disons, brûlé. A Paris, il faut se réveiller par un éclat; il faut, dès son début, se faire sa place, si mince qu'elle soit. Le monde veut toujours voir tout ce qu'il voit à vu d'abord. Eh bien! il l'a vu pauvre, ignoré, dédaigné; c'est là le péché originel dont on ne le laveras que par un nouveau baptême. Repoussé dans ta première at-

taque, replie-toi sur toi-même et tente l'assaut sur un autre point. Va faire peu neuve en province.

— La fortune m'y serait-elle plus propice?

— En tout cas, tu n'as rien à perdre à un changement, quel qu'il soit... Obstiné-tu dans la remuante inutilité de ta vie actuelle; espère éternellement le succès; attends indéfiniment la fortune; rêve toutes les nuits que tu as fait acquiescer un assassin millionnaire ou un banquier routier grand seigneur et que ces messieurs ont remboursé les matelas de billets de banque; continue de t'endormir dans cette inaction affairée qui dévore à Paris l'existence de vingt mille jeunes gens; avant dix ou douze ans, je te le prédis, tu seras tombé, comme tant d'autres, dans les marécages de l'industrie interlope et de la spéculation besogneuse.

Il est vrai que tu auras la consolation de te rencontrer avec tes amis du café Olyas, affamés, mais non dégraisés; convaincus toujours de l'impuissance des anciens, et criant d'une voix vieillotte: « Place aux jeunes! » — avec le poète Berty, souffleur à Saint-Marcel; avec le peintre Paul Chazal, photographe en plein vent; avec notre grand financier Elisée Castelnaudary, réduit à faire, non de grands emprunts d'Etat, mais de petits emprunts clandestins. Seulement, toi, souvenirs-t'en, tu es père!

— Ulmer venait de lui adresser, il se les était déjà faites à lui-même. Sans qu'il osât avouer ses alarmes, même à Fernand, son meilleur ami, les incertitudes de l'avenir l'épouvantaient, non pour lui, mais pour son fils qu'il adorait — et plus d'une fois, pensif, anxieux, il s'était demandé avec angoisse où le mènerait la voie dans laquelle il s'était engagé. Les paroles d'Ulmer tombaient sur un terrain bien préparé pour les recevoir.

Dans son noir et froid logis de la rue des Canettes, Francis avait, par instants, comme d'éblouissantes visions du pays natal. Il se voyait, au milieu de ses montagnes dorées par le soleil, respirant à pleins poulmons, sous l'ombre épaisse des hêtres ou des châtaigniers, l'air pur et fortifiant des Cévennes. Son enfant grandissait auprès de lui en esprit, en force et en santé.

L'existence modeste qu'il pourrait mener là-bas à Aulas, il la comparait tout bas aux jolis ruisseaux de ses vallées, ombragés de verdure et tout émaillés de fleurs sur la rive.

En opposant à ce tableau celui des deux misères parisiennes les plus terribles de toutes, la misère en habit noir et la misère en ménage, Fernand avait rebouffé toutes les terreurs de son ami et avait révoilé dans son âme ce besoin d'air malade et de bien-être qui déjà commençait à dégénérer en nostalgie.

long silence, te sens-tu disposé à m'imiter?

Francis semblait hésiter encore. Toutefois il était aisé de deviner que ses irrésolutions ne tarderaient pas à se fixer et que déjà même son parti était pris. L'amour paternel venait dans son cœur en aide à la raison. Son amour-propre, condamné par ce brusque retour en province à une sorte d'aveu d'impuissance livrait en lui un dernier combat à l'esprit de sagesse; mais il était visible que l'intérêt personnel et le sentiment de la famille allaient l'emporter.

— Eh bien! s'écria-t-il avec un suprême effort, en tendant la main à Fernand, soit; mais je n'ai pas ton ambition. Pars pour le Nouveau-Monde; va y chercher cette fortune d'où tu fais dépendre ton bonheur! Si je quitte Paris, moi, c'est pour ne pas m'y laisser submerger par ces flots fangeux où vont tout ou tard s'engloutir les déclassés parisiens.

Si je rentre au pays natal, c'est pour y exercer de mon mieux, dans l'obscurité du tribunal de mon arrondissement, mon humble métier d'avocat. Deviens riche, je vais tâcher d'être heureux.

Avant la fin de la semaine, Francis Hébrard faisait pour le midi avec sa femme et son fils. Quelques jours après, Fernand Ulmer avait réuni toutes les ressources dont il pouvait disposer, une douzaine de mille francs environ; et muni de quelques chaleureuses lettres de recommandation que d'anciens amis

de son père lui avait remises, pour leurs correspondants les plus considérables du Nouveau-Monde, il s'embarqua au Havre pour l'Amérique du Sud.

III

Par une tiède journée de printemps, cinq ou six mois après la scène que nous venons de raconter, une carriole en queue il était aisé de reconnaître l'équipage modestes d'un campagnard, descendait un étroit chemin encaissé, dans la vallée d'Aulas, entre deux montagnes; et ravivé né à ses nombreux tournants par les pluies de l'hiver.

Le soleil disparaissait derrière les montagnes dont il rougissait encore les sommets, et l'air du soir, tout imprégné de senteurs pénétrantes, faisait frissonner, à l'ombre des châtaigniers, l'herbe et des prés de fleurs. Il se sentait de énormes gerbes d'aubépin et de lilas étaient déposés sur le siège, à côté du cocher, gros garçon de femme, aux souliers larges comme des sabots, au gilet et à la veste d'épaisse fatine, aux allures rustiques. Le carrosse champêtre se dirigeait, cabriolet, vers la petite ville d'Aulas dont on voyait déjà l'horizon le vieux château, découpant dans l'azur du ciel la noire silhouette de ses tours crénelées. A l'une des portières de la voiture apparaissait la tête d'un vieillard coiffé d'un